



# Le Centre de Ressources Régional

# Le CDDR en bref

- 17 personnes réparties sur Nancy et Metz
- Organisme financé à 100% par le Conseil Régional de Lorraine
- Membres fondateurs : Conseil Régional, CMA et CCI
- Le résultat d'un regroupement de 3 entités
  - ADIELOR – accompagnement des investissements à capitaux étrangers
  - Lorraine International, accompagnement des expatriés en Lorraine
  - 3I Lorraine, réseau d'appui à l'innovation, notamment le RDI et le RDT
- 3 missions :
  - Chaîne d'appui à la Création et reprise d'entreprises
    - Animation territoriale
  - Réseau de Développement et d'Innovation (le RDI et le RDT)
    - Comités de coordination territoriales et régionales
    - Instruction de Prestation Technologique Réseau (PTR)
  - Missions sur les filières, appui aux entreprises et accompagnement de projets

# Chaîne d'appui à la Création et reprise d'entreprises

➤ Piloté par le CDRR, la CCI Lorraine, les CMA

## Objectifs

- Augmenter le nombre de porteurs de projets accompagnés
- Proposer une offre de service optimale et gratuite à tous les porteurs de projets sur le territoire
- Renforcer la pérennité des entreprises créées ou reprises

# Appui aux entreprises, accompagnement de projets, innovation et ingénierie financière

- En lien avec le Conseil Régional, la CCI Lorraine et les CMA, le CDRR réalise des études, accompagne des projets- collaboratifs ou non- et en assure leur ingénierie
  - Le CDRR met les entreprises en relation avec les laboratoires de recherches, les Pôles de Compétitivité, des partenaires et les financeurs éventuels
- Le CDRR anime le Réseau de Développement et d'Innovation (RDI) avec la CCI Lorraine et les CMA
  - Le RDI accompagne les projets des entreprises, identifie des compétences techniques, analyse les aspects financiers et assure un suivi personnalisé

**[www.rdilorraine.org](http://www.rdilorraine.org)**

# La PIE et la PTR

**Pour qui :** PME < 250

**Pour quoi :** Aide à l'acquisition d'informations préparant une innovation ou l'accès à un nouveau marché

**Forme de l'aide :** subvention (Région Lorraine)

**Taux maximum d'aide :**

2500 € et 50 % du programme

**Dépenses éligibles :**

recherche d'informations marchés, scientifiques, techniques, réglementaires, recherche d'antériorité dépenses internes + externes

**Durée moyenne des projets :** 3 à 6 mois

**Profil type du bénéficiaire & exemple :**

- TPE/PME peu familiarisée à l'innovation souhaitant lancer un 1<sup>er</sup> projet
- Entreprise confiant à un CRITT une étude bibliographique sur les différents modes de valorisation d'un sous produit issu de sa fabrication

**Conditions particulières :** *ne pas avoir bénéficié d'une aide à l'innovation sur le même projet*

**Pour qui :** PME < 50

**Pour quoi :** premiers projets individuels innovants d'une PME nécessitant un partenariat technique

**Forme de l'aide :** subvention

**Taux maximum d'aide :**

80 % prestation externe et 50 % du programme maxi 10 000 € maxi

**Dépenses éligibles :**

PTR « faisabilité » : dépenses internes (personnel affecté au projet, frais généraux) + externes (étude technique, essais, modélisations, calculs, faisabilité)

PTR « 1<sup>er</sup> brevet » : dépenses externes

**Durée moyenne des projets :** 3 à 18 mois

**Profil type du bénéficiaire & exemple :**

- Entreprise confiant à une école d'ingénieurs la conception et la réalisation d'un 1<sup>er</sup> prototype
- Entreprise confiant à un laboratoire la formulation de nouveaux produits cosmétiques

**Conditions particulières :** *ne pas avoir bénéficié d'une aide à l'innovation sur le même projet*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

 CONTACT

Madeleine SIEVERS

2 rue Augustin Fresnel

METZ

[m.sievers@cdrregional.org](mailto:m.sievers@cdrregional.org)

06.47.09.64.85